

EDGAR GALLANT, LAURÉAT DU PRIX BORÉAL 1999

M. Edgar Gallant est le récipiendaire du prix Boréal 1999.

Cette distinction lui a été remise dans le cadre de la 24e Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada qui a eu lieu aujourd'hui, 21 août 1999, à l'Hôtel Beauséjour, à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Gallant a oeuvré au sein de la fonction publique du Canada pendant 36 ans, notamment dans le domaine des relations économiques internationales auprès du ministère des Finances à Ottawa, du Secrétariat international de l'OTAN à Paris et de la Mission du Canada auprès des Communautés européennes à Bruxelles. Puis, de 1965 à 1973, il a assumé des responsabilités dans le secteur des relations intergouvernementales, notamment au ministère des Finances à Ottawa, au Bureau du Conseil privé où il agissait à titre de sous-secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales (1969-1971) et au Conseil des premiers ministres des Maritimes, dont il fut le secrétaire (1971-1973). Il a aussi été président de la Commission de la capitale nationale (1973-1976) et président de la Commission de la fonction publique du Canada (1976-1985). En 1987, il assumait la fonction de secrétaire du Colloque national sur l'enseignement postsecondaire qui se déroulait à Saskatoon. En 1989, il acceptait la présidence du comité mis sur pied pour conseiller le gouvernement de la Saskatchewan au sujet d'un régime scolaire pour les francophones de cette province. Il répétera cette expérience en Colombie-Britannique et au Manitoba en 1990 et 1991. Ses efforts ont contribué à l'obtention de la gestion scolaire pour les francophones de ces provinces et pour l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il est couramment le président sortant du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario.

M. Gallant a été honoré pour son travail et son dévouement au fil des ans par l'Institut d'administration publique du Canada, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université de Moncton, l'Université Sainte-Anne et la Société nationale des Acadiens. Il est Officier de l'Ordre du Canada et membre de l'Ordre de la Fidélité française. En 1992, le Gouverneur général du Canada lui décernait la médaille commémorative de la Confédération du Canada.

Créé par la FCFA, le prix Boréal est remis en reconnaissance de la contribution essentielle d'une personne ou d'un groupe d'individus qui œuvre au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il peut être décerné à une personne pour sa contribution à vie ou encore pour sa contribution à un domaine spécifique, mais toujours dans l'optique d'un dévouement qui constitue un important gain pour la francophonie canadienne. Les efforts d'un groupe d'individus peuvent aussi être reconnus.

Les récipiendaires passés sont :

1998 — Le sénateur Jean-Robert Gauthier (Ontario);

1997 — L'Association pour l'École Georges et Julia Bugnet (Alberta);

1996 — Me Louis A. Desrochers (Alberta);

1995 — Juge Michel Bastarache (Nouveau-Brunswick).

Communiqué FCFA

Août 1999